



Institution du préscolaire et émergence de la petite enfance

Mina RACHIDI

Doctorante, Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Dhar El Mehraz, Fès.

Published on: 30 November 2024



This work is licensed under a
[Creative Commons Attribution-
NonCommercial 4.0
International License.](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)

Résumé

La petite enfance en tant que classe d'âge distinguée et reconnue, n'est une donnée immédiate. Voire c'est une construction sociale, résultante d'un contexte historique dans sa globalité. D'où la reconnaissance de cette classe d'âge, était une réponse aux besoins économiques et sociaux d'une telle période historique, qui a donné lieu à la création des structures d'accueil (maison d'asile, école maternelle).

Mots Clés : Petite enfance, le préscolaire, Ecole maternelle.

* Introduction

Le concept de l'enfance a une appartenance commune à plusieurs sous-disciplines de la sociologie tel que la sociologie de l'éducation, la sociologie de l'école, la sociologie de la famille.... Vu la forte parenté et les

fortes interactions que connaissent ces sous-disciplines lorsqu'on aborde la réalité sociale, à tel point qu'elles soient difficiles à dissocier. Le fait de traiter un sujet de l'éducation ne sera complet sans aborder ce concept clé, l'enfance. L'objectif principal des propos suivants est de retracer la généalogie de l'émergence de la petite l'enfance en tant qu'objet d'étude des sciences sociales. Le champ d'étude relatif à ce concept s'est construit depuis la fin des années 80, à partir de l'interaction entre différentes disciplines.

* Emergence de la petite enfance

* Le concept de l'enfant

L'inauguration de la réflexion sur l'enfant en tant que concept, était avec l'historien français, Philippe ARIES. En 1960, il a publié son un ouvrage, intitulé « l'enfant et la vie

familiale sous l'ancien régime », qui est devenu une référence classique. Grâce audit ouvrage, l'attention des chercheurs s'est attirée à cet être discret, en l'occurrence l'enfant. Toujours submergé dans un milieu standard qui ne reconnaît pas ses particularités, c'est le milieu des adultes. A travers observation et l'interprétation du quotidien. L'auteur avait l'obsession de percer l'énigme du nouveau regard que porte les français envers l'enfant tout à fait opposée à l'ancien. Toute comparaison faite, il a constaté que les familles du moyen âge sont dépourvues de toute affection envers leurs enfants ; ils n'ont pas eu ce rôle affectif¹. Par contre l'enfant était une valeur ajoutée économiquement par rapport à sa famille, ainsi qu'un fort soutien pour ses parents, en vieillissant. En revanche les familles bourgeoises ont leurs propres enjeux vis-à-vis de l'enfant, c'est l'héritier qui va assurer la survie de la famille toute entière². En fait, l'enfant était au

service de la famille. Ariès résume son observation comme suit : « Les échanges affectifs et les communications sociales étaient donc assurées en dehors de la famille, par un "milieu" très dense et très chaud, composé de voisins, d'amis, de maîtres et de serviteurs, d'enfants et de vieillards, de femmes et d'hommes, où l'inclination jouait sans trop de contrainte »³. Donc la famille n'était pas chargée de répondre aux besoins affectifs ou émotionnels, elle s'est contentée d'être une instance sociale, qui collabore à la reproduction sociale.

Ainsi, le 17^{ème} siècle, d'après l'historien Philippe ARIÈS, définit une étape cruciale concernant le sujet de l'enfance notamment la reconnaissance de la particularité enfantine⁴. Quoiqu'elle présente une énorme avancée en soi, dictée par les enseignements de l'église et renforcée par les institutions de l'État, cette prise de conscience, présente progressivement chez les

¹ GROS Guillaume, « Philippe ARIÈS : Naissance et postérité d'un modèle interprétatif de l'enfance ». In : Histoire de l'éducation, 125, 2010.

² COURT Martine, Sociologie des enfants, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 2017, p. 26

³ PLAISANCE Éric, « Petite enfance et reconnaissance. Analyse à partir de l'œuvre d'Axel HONNET ». In : ECCOS, N°50, 2019, P. 6

⁴ Ibid. p. 6.

classes bourgeoises, est plutôt absente chez les classes populaires.

Le passage à la famille nucléaire rend l'enjeu de l'éducation des enfants une affaire familiale, de l'école et d'autres institutions. Cette institutionnalisation de l'éducation coupée de l'éducation ouverte sur la société entière, rend l'enfant un objet social, voire un enjeu familial assurant une réussite sociale⁵. En fait cet ouvrage a touché le noyau du nouveau regard social envers l'enfance à travers l'analyse proposée au sujet de la condition sociale infantine entre le 15^{ème} et le 17^{ème} siècle. Celle-ci était riche en termes de constats.

En effet, Martine Court avait présenté à son tour sa définition de l'enfance tout en reconnaissant aussi sa particularité, surtout physiologique, et met l'accent sur l'obéissance de l'enfance à la condition sociale. Pour elle, « Etre enfant, c'est disposer d'un corps particulier, caractérisé notamment par une petite taille, une dentition incomplète pendant plusieurs années, un système immunitaire immature et une incapacité à se reproduire, (...)

⁵ GROS Guillaume, « Philippe ARIES : Naissance et postérité d'un modèle interprétatif de l'enfance ». In : Histoire de l'éducation, 125, 2010, p3.

L'enfance est aussi une réalité culturelle et historique. Comme les autres âges de la vie»⁶.

Le sujet de la petite enfance et d'enfance en général échappe du monopole de la psychologie et de la psychanalyse et retombe dans l'intérêt sociologique. La valeur ajoutée de la sociologie à ce nouveau chantier d'étude consiste à rendre concret l'étude de la petite enfance en se référant à la condition sociale des jeunes enfants couronnée par le passage du singulier au pluriel, du petit enfant aux petits enfants, pour être fidèle à la réalité sociale ou au vécu de chaque enfant. À part les besoins biologiques du petit enfant ; on se trouve loin de l'homogénéité adoptée par la psychologie. Le constat d'hétérogénéité de besoins, de représentations de la petite enfance, cède la place à la particularité et à la pluralité de paraître et de prendre place au corps des études sociologiques sur la petite enfance. Donc l'adoption de la notion petite enfance sera plus signifiante pour décrire cette classe d'âge.

La représentation de l'enfance n'est plus une donnée immédiate, elle

⁶ COURT Martine, « Sociologie des enfants », Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 2017. p.7.

est au contraire une construction sociale récente. Elle répond aux besoins économiques et sociaux d'une telle période historique, Donc, il n'y a pas lieu de parler de l'enfance au singulier pour parvenir à la rigueur scientifique souhaitée dans nos questionnements et nos analyses.

Quant au père fondateur de la sociologie française Emile Durkheim, il a fait une ressemblance entre enfant et société. Car ils parcourent selon lui le même processus pour grandir et mûrir. L'enfant naît déposséder d'aucun trait social qui lui permet de s'intégrer au sein de sa communauté sociale, c'est un « être primitif » selon Durkheim. Donc il partage avec tous les individus le même passage de la société primitive à celle civilisée, avec la seule différence c'est que le premier processus est plus court et moins complexe par rapport au deuxième⁷.

⁷ SIROTA Régine (Dir), *Eléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes. Presses Universitaires de RENNES, coll. Sens social, 2006, p.127

*** La préscolarisation, veut-elle une reconnaissance du statut du petit enfant ?**

La création des maisons d'asile en 1837⁸ était une réponse pratique aux problèmes engendrés par la conjoncture socioéconomique en Europe du 19^{ème} siècle ; avec la révolution industrielle créant une forte demande de la main d'œuvre et facilitant l'accès de la femme au marché du travail. Un vide fut créé au sein des familles et pose le problème du gardiennage des enfants âgés entre deux et six ans, notamment dans les milieux de la classe ouvrière. La maison d'asile a pris en charge l'éducation religieuse des enfants des ouvriers et des pauvres; elle avait pour objectif l'inculcation de la soumission à l'ordre social⁹ aux petits enfants. Ce constat n'est pas loin de l'idée durkheimienne de l'ordre social où « La société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité : l'éducation perpétue et renforce cette homogénéité en fixant d'avance dans l'âme de l'enfant les similitudes

⁸ PLAISANCE Eric, KERGOMARD Pauline, « L'école maternelle et l'égalité des chances », In : *Raison Présente*, n°27 Juillet-Aout-Sept 1973. Faut-il arrêter la croissance. pp. 43-62.

⁹ Ibid, p 4.

essentielles que réclame la vie collective »¹⁰.

L'enjeu de la création des maisons d'asile était économique plus qu'éducatif ; c'était la voie la plus facile et la plus convaincante pour attirer une force de travail au féminin dont le besoin était nécessaire. C'est Grâce aux maisons d'asile que la société industrielle a pu « débarrasser » les femmes de la charge de l'éducation de leurs petits enfants et le capital gagne enfin une main d'œuvre féminine. De cette façon, la maison d'asile est une institution-produit de la société industrielle¹¹, donne naissance à ce qu'il est convenu d'appeler le « jeune enfant ».

Ce parcours historique est décrit par l'un des fondateurs de la sociologie, le sociologue Français Emile Durkheim, qui confirme la passivité de l'enfant dans le processus éducatif et insiste sur la tutelle des adultes. Selon cette approche l'éducation reste relative au contexte historique, culturel et social

de la société concernée ; elle est loin d'être universelle et idéale, par contre elle s'harmonise et s'adapte avec l'idéal que propose une telle société afin d'incarner son cumul socioculturel¹².

Le rôle « des maisons d'asile » de point de vue de cette doctrine est d'inculquer le produit de la vie commune dès le jeune âge.

Les maisons d'asile étaient la forme initiale (primitive) d'accueil de la petite enfance en Europe, et sont l'embryon des écoles maternelles tel qu'on les voit d'aujourd'hui. Les maisons d'asile étaient une réponse aux défis de la réalité sociale à l'époque. En premier lieu, elles avaient un objectif philanthropique outre qu'éducatif. Elles focalisaient sur les enfants issus des familles pauvres ; notamment les ouvriers pour prendre en charge leur première éducation et instruction.

La reconnaissance officielle de l'école maternelle, aux environs de 1880¹³, était le résultat des interventions de l'Etat auprès des

¹⁰ DURKHEIM Emile, « Sociologie de l'éducation », p. 51.

¹¹ MOREL Marie-France, « Jean-Noël LUC, l'invention du jeune enfant au 19^{ème} siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle », In : Revue

d'histoire moderne et contemporaine. 2001/4 n°48-4/pp250-255.

¹² Ibid.

¹³ MOREL Marie-France, NOEL LUC-Jean, « l'invention du jeune enfant au 19^{ème}

institutions charitables, maisons d'asile, qui veillent la morale et préviennent la déviance sociale chez les jeunes, convertis en établissements d'éducation pure et dure.

L'école maternelle, ayant la légitimité de la coupure et la classification des âges des petits, est l'alternative qui a offert à l'enfant âgé de deux à six ans une reconnaissance affective. Pauline Kergomard, l'inspectrice générale des écoles maternelles en 1879, critique le comportement des « éducateurs » dans les salles d'asile envers l'enfant où il est « Privé de la liberté de ses mouvements ,[...], n'a plus eu, à l'école, ni originalité, ni personnalité, chacun n'a plus été que l'un des anneaux de la chaîne ou l'un des rouages de la machine inconsciente [...] ce n'est pas de la méthode, c'est du dressage »¹⁴. La pédagogue française insiste sur l'utilité de l'école maternelle pour assurer l'exercice de ce qu'elle appelle le « métier de l'enfant ». Selon Chomboredon et Prevot, les créateurs

du « métier d'enfant », « l'école maternelle étant le lieu où l'enfant doit faire son « métier d'enfant », c'est-à-dire se comporter selon sa nature telle qu'elle découle de la définition de l'enfance, se conformer à la norme du comportement infantin »¹⁵.

L'institution incarnée par l'école maternelle, soutenue fortement par la psychologie, était en mesure de créer le statut social du petit enfant et de lui réserver une place en psychologie. Les parents étaient convaincus des exigences et des besoins psychologiques de la petite enfance, qui rendent l'accès à l'école une nécessité pour l'épanouissement de l'enfant et pour son devenir personnel. L'institutionnalisation des maisons d'asile annonce une rupture avec la forme d'accueil des petits enfants qui était avant.

Ladite rupture dépasse la mission philanthropique pour se focaliser sur l'instruction des petits, d'une manière innovante¹⁶.

siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle ». In : revue d'histoire moderne et contemporaine, N°48-4/pp, 250-255,2001, p36.

¹⁴ Ibid, p.41

¹⁵ CHAMBOREDON Jean-Claude, PREVOT Jean. « Le métier de l'enfant », définition

sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle. In : Revue Française de sociologie, 1973, 14-3. pp.295-335. pp. 30,31.

¹⁶ Ibid. P.12.

* **Enfance et préscolarisation**

La reconnaissance de l'enfance à travers les institutions d'accueil à l'âge de préscolarisation a créé de nouveaux besoins chez cette classe d'âge, outre les soins biologiques. Ça se constate, à titre d'exemple, par l'achat des jeux, la consécration de chambres propres aux enfants aux seins de leurs familles. Donc l'enfant commence à prendre davantage d'espace d'intérêt au sein de son entourage social¹⁷, (Fin du 19^{ème} siècle et 20^{ème} siècle).

Pierre Fournier a ajouté une autre dimension pour définir une classe d'âge. Il s'agit de la dimension sociale ; c'est-à-dire les relations entretenues avec les autres (groupe d'adultes, groupe de pairs,..) ont une importance pour comprendre les rapports entre ces derniers¹⁸. Selon Jean NOEL LUC les mots jeune enfant ou seconde enfance ont été utilisés en France pour décrire la catégorie d'âge entre 2 et 6 ans et la distinguer des autres catégories (Bébé, enfant)¹⁹.

¹⁷ COURT Martine, « Sociologie des enfants », Coll. Repères, La découverte, Paris, 2017.P.P.17

¹⁸ Ibid. P.22.

* **Enfance et Institution**

* **Enfance et école maternelle.**

L'institutionnalisation de la « prime éducation » a donné naissance à une nouvelle sous discipline sociologique, qui déplaçait un nouveau domaine et répondait à ses questions. Donc la sociologie de la petite enfance se veut mettre en scène un regard sociologique dans l'ambition d'une contribution complémentaire à côté de celle de la psychologie, psychanalyse, en tant que disciplines monopolisant le domaine de l'enfance.

D'abord la sociologie de la petite enfance a construit sa propre définition de la petite enfance. Selon la sociologue française Régine Sirota, la petite enfance est une étape de formation de l'enfant au niveau physique que moral. Où l'enfant a besoin d'instruction, d'éducation. « L'enfance présente à l'éducateur non pas un être formé, non pas une œuvre faite et un produit achevé, mais un devenir, un commencement d'être, une personne en voie de formation »²⁰. La

¹⁹ LUC Jean Noel (Dir), L'école maternelle en Europe 19^e et 20^e siècle. In : Revue histoire de l'éducation, Paris, 1999, N°82.

²⁰ SIROTA Régine, Sociologie de l'enfance 1, In : Education et Sociétés. N°2,1998. P.3.

définition veut bien dire que l'enfant est en cours de construction ; donc a besoin d'apprentissage en respectant sa fragilité physique et psychique, ainsi que ses capacités. Et pour se faire, la sociologie restera fidèle à ses traditions dans recherche, en faisant appel à la socialisation et à ses différentes instances touchant au petit enfant. En l'occurrence la famille, l'école maternelle, les groupes de pairs,.

Mais cela évoque plusieurs approches, a chacune son propre raisonnement. Prenons à titre d'exemple l'approche Durkheimienne qui sera la base de l'émergence d'une réflexion sociologique théorisée à l'égard de l'enfance. Cette approche se contente de la passivité de l'enfant vis-à-vis à la socialisation, subi à la famille et à l'école, sans réaction de sa part.

Avant d'aborder l'école maternelle en tant que structure d'accueil des petits enfants à l'âge de préscolarisation. Sin qua non de souligner la première remarque enregistrée dans ce champ, concernant le manque de littérature sociologique qui s'intéresse à la « Sociologie de l'école maternelle »

généralement, et au niveau local spécialement.

La définition présentée par Pascale GARNIER à l'école maternelle s'est étalée sur plusieurs volets : Education, bien-être, et apprentissage. Il a défini le rôle de l'école maternelle en se basant sur les éléments précités. Selon cet auteur, l'école maternelle s'intéresse à l'éducation Préscolaire, c'est-à-dire à l'éducation avant l'âge de scolarisation obligatoire (avant l'âge de 6 ans), elle s'engage aussi à assurer les conditions favorable au développement du jeune enfant en respectant ses besoins particuliers (besoin de jouer, de se mobiliser, d'exprimer, de dormir, droit à la sécurité, ...), et de lui faire travailler son aptitude pour recevoir les apprentissage scolaire²¹.

En fait le chercheur en sociologie de l'école maternelle, se trouve devant la recherche en sociologie de la petite enfance. Il s'avère que ces deux objets sociologiques sont indissociables. Car l'école maternelle se définit par rapport au petit enfant, et ses missions et sa raison d'être tirent leur

²¹ GARNIER Pascale, « Sociologie de l'école maternelle' ». Coll. Education et Société, PUF, Paris, 2016. p.6.

légitimité de l'éducation et du service des petits enfants.

Pascale Garnier s'est focalisé, dans son livre « Sociologie de l'école maternelle » édité en 2016, sur l'aspect historique de l'école maternelle, où son rôle était différent de ces prestations actuelles. Il s'agit des années 1970, où l'école maternelle s'est penchée sur l'éducation de jeunes enfants et sur la préparation de leurs esprits à l'apprentissage scolaire²². Mais pour mieux décrire l'émergence de l'école maternelle on a recouru à un autre chercheur en sciences sociales.

Il s'agit du français Frédéric Dajez. Il s'est penché à son tour, sur les origines de l'école maternelle dont la famille et l'enfant font partie intégrante. Il a présenté son expérience en 1994 dans un ouvrage intitulé « Les origines de l'école maternelle ». La première des choses marquée par Dajez est l'impossibilité de confier l'éducation du jeune enfant à quelqu'un d'autre sauf la famille, souvent la mère.

Au 17^{ème} et 18^{ème} siècle l'éducation des jeunes enfants dehors de la sphère familiale n'est nullement

posée. Donc l'Etat à travers ses institutions était loin de cette affaire et le naturel était l'éducation des jeunes enfants au sein de leurs familles²³. Les premières formes de gardes selon Dajez est « la nourrice sur lieu ²⁴», cette forme s'acceptait à cette époque par le travail et la présence de la nourrice au sein de la famille du petit.

La deuxième forme de garde tolérée est celle d'apporter son jeune enfant chez la nourrice. Ce qui caractérise ce type de garde est qu'il n'était pas collectif et qu'il est rémunéré, il s'est considéré comme activité économique²⁵. La garde collective est apparue avec le besoin des familles ouvrières de confier les soins et la protection de leurs jeunes enfants à une gardeuse qui ne demande pas plus cher, car elle est chargée de beaucoup d'enfants. Tant que les salaires sont fragiles, les familles payent les charges de garde jour par jour ; parce qu'ils parviennent l'arrêt du travail à n'importe quel jour. L'auteur a nommé ces endroits par « maisons de sevrage »²⁶. Alors que cette activité

²² Ibid. P.15.

²³ DAJEZ Frédéric, « Les origines de l'école maternelle », Coll. L'éducateur, PUF, Paris, 1994.P.P.11-12.

²⁴ Ibid. P.13.

²⁵ Ibid. P.13.

²⁶ Ibid. P.15.

de garde était pratiquée souvent par les femmes.

Donc confier son petit enfant à « l'école maternelle » n'était pas un privilège, voire il était une nécessité pour les familles ayant des salaires fragiles et ayant besoin du travail des deux parents afin d'assurer leurs vies et celles de leurs petits.

* **Enfance et famille**

Le nouveau statut de l'enfant est à la fois l'un des aspects et le fruit de la société moderne. La maîtrise de ce champ si nouveau et si important va nous offrir les clés d'expliquer maints phénomènes sociaux liés au stade de l'enfance.

La sociologue française Régine SIROTA est l'une des pionnières de la sociologie de l'enfance francophone. Elle a posé des questions épistémologiques dont les réponses structurent ce nouveau champ disciplinaire. Elle reconnaît l'inauguration de ce champ par les anglophones, elle se date aux années 1990. Les recherches anglophones étaient un héritage et un cumul ainsi qu'une source d'inspiration pour les francophones selon Régine SIROTA²⁷. Le défi de la

sociologie est d'arracher l'enfant de la tutelle de la psychologie et des sciences de l'éducation en lui structurant un champ sociologique propre à lui, afin d'être un objet de sociologie qui participe fortement dans la société²⁸.

En tant que sociologue de famille, François De SINGLY va enrichir ce débat par son analyse des changements historiques qu'a connus la famille. Il a déterminé d'emblée la modernisation qu'a subie la famille généralement par le changement des rapports entre les membres de celle-ci, surtout le rapport avec l'enfant²⁹. Le caractère le plus pertinent et le plus précieux qui caractérise la modernisation de la famille d'après De SINGLY, est celui de la privatisation des liens et des espaces entre les membres de la seule famille renforcée par l'affection entre ces derniers au détriment de l'espace public dont l'inimitié et l'indépendance familiales sont devenues rejetées. Le sociologue de famille et du couple, De SINGLE, a fait appel implicitement à Emile Durkheim lors de son analyse de la famille. DURKHEIM à son tour

²⁷ SIROTA Régine (Dir), « Eléments pour une sociologie de l'enfance ». Coll. Sens social, Presses Universitaires de Rennes. 2006, p. 21.

²⁸ Ibid. p. 37

²⁹ DE SINGLY François, « Sociologie de la famille contemporaine », Coll. 128 tout le savoir, Armand Colin, 2017, p. 9

présente un autre aspect de la famille moderne qui est la « contraction » de la famille. D'une part par la formation de la famille du couple et de leurs enfants, et d'autre part par la réduction de la famille, qui s'explique par la baisse des enfants nés, ce changement historique est accompagnée d'une libération de la famille du sens de la commune et de ses contraintes et son contentement de sa sphère privée³⁰. (La fin du 19ième siècle).

La contraction de la famille nous fait penser à l'historien Philippe ARIES, et de son étude de l'émergence du statut de l'enfant au sein de la famille, afin de filer cette nouvelle réalité avec le renforcement des liens entre les membres de famille centrée et l'intérêt dont réjouit l'enfant substituant l'intérêt donné au public auparavant. D'après cet historien l'intérêt donné à l'enfant est l'un des principaux piliers de la famille moderne, «la famille moderne repose sur les préoccupations éducatives »³¹.

La famille a réussi d'arracher son enfant de la sphère publique et d'avoir l'honneur de l'éduquer d'une

manière autonome, voire il devient son propre investissement sur différents niveaux matériel, affectif,). Mais cet exploit d'indépendance ne demeure plus longtemps pour être gâché par l'intervention de l'Etat, sous forme de lieux d'accueils des enfants collectives et d'écoles maternelles. C'est ce que Emile DURKHEIM a nommé indépendance à double dimensions, privée/publique³², pour montrer l'intervention de l'Etat dans la vie dite privée des familles. « Les charmes de l'intimité ont une face cachée : le contrôle de cette vie privée par l'Etat, par des instances sociales »³³. Donc la légitimité de l'intervention de l'Etat surtout en cas des enfants et d'orienter leur éducation, leur bien-être, et leur socialisation par ses différentes instances.

Donc l'enfant n'appartient à sa famille d'une manière absolue, par contre elle doit être à son service sans dépasser certaines limites tracées par l'Etat, sous forme de lois gardant toute famille ayant des enfants. « Tout adulte qui abuse d'un enfant commet un crime »³⁴. Ce qui est

³⁰ Ibid. P.P .13-14.

³¹ Ibid. P.89;

³² Ibid. P.16.

³³ DE SINGLY François, « Sociologie de la famille contemporaine », Coll. 128 tout le savoir, Armand Colin, 2017. P.16.

³⁴ Ibid.83

traduit à posteriori par la convention Internationale de la protection de l'Enfant en 1989. Ladite convention touchait un éventail de volet et de champ qui intéressent l'enfant en vue de l'assurer une protection globale ; même de ses parents ou ses proches selon le contexte bien sûr. Comme était déclaré dans sans préambule « ...Comme indiqué dans la Déclaration des droits de l'enfant, 'l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance »³⁵.

* **Conclusion**

L'émergence de la petite enfance en tant que statut reconnu par la société et en tant que catégorie d'âge différenciée du bébé d'une part et de l'enfant d'autre part ; est tributaire d'un contexte socio-historique, dont la famille était partie prenante.

* **Bibliographie**

* **Les ouvrages**

- 1- ARIES Philippe, l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. Paris, Points, Coll. « Points histoire ».
- 2- COURT Martine, Sociologie des enfants, Paris, La Découverte, Coll. « Repères »,2017.

3- DAJEZ Frédéric, les origines de l'école maternelle, Paris, PUF, coll. « l'éducateur »,1994.

4- DE SINGLY François, Sociologie de la famille contemporaine, PARIS, Armand Colin, coll. « 128 »,2017.

5- DARMON Mauriel, « La Socialisation », Coll.28, Armand Colin, Paris, 2010.

6- DURKHEIM Emile, Education et Sociologie, Paris, PUF, 2013.

7- GARNIER Pascale, Sociologie de l'école maternelle, PUF, 2016.

8- RAYOU Patrick, Sociologie de l'éducation, Paris, PUF, Coll. « Que Sais-je ? »,2015.

9- SIROTA Régine, Eléments pour une sociologie de l'enfance, Presses Universitaires Rennes, Coll. « Le sens social »,2006.

* **Les articles**

BOURQUIN JACQUES, « Jean-Noël LUC. L'invention du jeune enfant au 19^{ème} siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle ». In : Revue d'histoire de l'enfance, N°2,1999.

CHAMBOREDON Jean-Claude. « Une sociologie de la petite enfance ». In : Espaces temps, 31-32,1985. L'enfant n'existe

³⁵ Convention Internationale des droits de l'enfant-UNICEF 2003, P.5.

- pas. Approche d'une condition humaine. PP.85-90.
- DARMON Mauriel, « La socialisation entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle », in : Sociétés et représentations, 2001/1 N°11, P515 à 538.
- DUBREUCQ Eric, « Socialisation », in : presses universitaires de Caen/ « Le Télémaque », 2017/2 N°52, Pages 15à26.
- GARNIER Pascale, « Préscolarisation ou Scolarisation ? L'évolution institutionnelle et curriculaire de l'école maternelle », in : Revue Française de pédagogie, 169, Octobre-Décembre 2009.
- GDBOUT Jeanine, « La signification de l'enfant dans la famille ». In : Cahiers de droit, vol7, N°2, avril, 1965-1966.
- GROS Guillaume, « Philippe ARIES : Naissance et postérité d'un modèle interprétatif de l'enfance », In : Histoire de l'éducation, 125/2010.
- MOREL Marie-France, « Jean - NOEL LUC, l'invention du jeune enfant au 19^{ème} siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle », In : Revus d'histoire moderne et contemporaine, 2001/4 N°48-4/ PP 250-255.
- NEYRAND Gérard, « L'évolution du regard sur le lien parental. Approche socio historique de la petite enfance », in : Revue devenir, 2001/1, Vol. 14.
- NOEL LUC-Jean (Dir), « L'école maternelle en Europe 19^{ème} et 20^{ème} siècle ». In : Revue d'histoire de l'éducation, N°82,1999, Paris.
- PEYRE.C, ARIES Philippe, « L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime ». In : Revue Française de sociologie, 1960, 1-4, PP.486-488.
- PLAISANCE Eric, « Petite enfance et reconnaissance. Analyse à partir de l'œuvre d'Axel HONNETH ». In : ECCOS, N°50, JUL/SEP 2019.
- PLAISANCE Eric, KERGOMARD Pauline, « l'école maternelle et l'égalité des chances ». In : Raison présente, n°27, juillet-Aout-Sept 1973. PP.43-62.
- SIROTA Régine, « L'émergence d'une sociologie de l'enfance : Evolution de l'objet, évolution du regard ». In : Education et Sociétés. N°2.1998.
- Convention Internationale des droits de l'enfant-UNICEF.2003.